Envoyé en préfecture le 14/04/2022
Reçu en préfecture le 14/04/2022
Affiché le 14/04/2022
ID : 003-250300233-20220408-DEL220804C023-DE

SDE 03
Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier

territoire d'énergie

COMITÉ SYNDICAL
Du 8 avril 2022 à 10h00

NOMBRE DE MEMBRES TITULAIRES
Composant le Comité Syndical : 66

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE
Présents : 46

Le 8 avril 2022 à 10H00, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SDE 03 – 11 Les Sapins à Yzeure, sous la présidence de Monsieur Yves SIMON, Président.

ETAIENT PRESENTS :
Monsieur Sylvain BELLINI, Messieurs Jean-François BOURGEOT, Jean-Michel BOURGEOT suppléant de Madame Laëtitia PLANCHE, Jean CARTERON, Madame Annie DAUPHIN, Messieurs Jean-Christophe DODAT, Christophe DUCHON, Madame Geneviève FAUCHARD et son suppléant Monsieur Guy HAMELIN, Monsieur Mathieu FONTAINE, Mesdames Pascale FOUCAULT, Odile FRANCHISSEUR, Messieurs Mathieu GEFFRAY, Philippe GLOMOT, Olivier GUIOT, Alain JALICOT, Jean-Paul JOUBERT, Jean-Paul LAMOINE, Gilbert LAPP, Sébastien LASCAUX, Xavier MAUPAIN, Alain MERCIER, René MYX, Pascal PALAIN, Monsieur Patrice POGET suppléant de Monsieur GENESTE Jean-Pierre, Madame Christine PRIEUR, Messieurs René PRONCHERY, Gilles SEGAUD, Pascal THEVENOUX, Alain VÉNUAT, Thierry VERGE, Patrick VIVET.

Pour les communautés de communes et d'agglomérations adhérentes :
Madame Caroline BARDOT, Messieurs Hervé BAUDOIN, Daniel BEAULATON, Madame Elise BOULON, Messieurs Daniel GUEULLET, Gilles JOURNET, Jean-Michel PALLIOT, Jérôme PERNELLE, Yves PLANCHE, Michel RAJAUD, Jacques TERRACOL, Frédéric VERDIER.

ASSISTAIENT EN VISIOCONFÉRENCE :
Messieurs Henri SARRE et Philippe BUSSERON.

ETAIENT EXCUSÉS :
Madame Charlotte BENOIT, Messieurs Louis CORBON, Pierre DELUDET, Gilles DUBOISSET, Mesdames Michèle DUFFAULT, Dominique LEGRAND, Messieurs Hugues MARCAUD, Didier MARTINANT, Sébastien MEIGNIN, Jean-Claude POTHIER, Jean-Paul REVERSAT.

Pour les communautés de communes et d'agglomérations adhérentes :
Messieurs Jean-Pierre LECORNET, Daniel RONDET, Michel CHEYMOL, Pierre HORMIERE, Jean-Luc BERNARD, René MARTIN, Madame Véronique TRIBOULET.

ETAIENT REPRESENTÉS :
1 pouvoir de Monsieur François REGNAULT à Monsieur Daniel GUEULLET
1 pouvoir de Monsieur Bruno MERLE à Monsieur Frédéric VERDIER

Assistaient également à la séance :
Monsieur Bertrand LENOIR, Directeur général du SDE 03,
Madame Mélanie RAMIS, Directrice du pôle Administration Générale du SDE 03,
Monsieur Yves MOREL, Directeur du pôle Réseaux du SDE 03.

Madame Pascale FOUCAULT est désignée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 14/04/2022
Reçu en préfecture le 14/04/2022
Affiché le 14/04/2022
ID : 003-250300233-20220408-DEL220804C023-DE

BENEFICIAIRES DES TRAVAUX SUR LE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le SDE03 réalise les investissements sur le réseau d'éclairage public dans le cadre d'un transfert de compétence des communes et intercommunalités.

Dans certains cas, en particulier dans des zones d'aménagement, le demandeur n'est pas une collectivité ayant transféré la compétence et peut être un acteur privé qui est amené à commercialiser des terrains viabilisés.

Le SDE03 finançant une part des travaux sur ses fonds propres, la contribution du SDE03 peut donc rentrer dans le financement de l'opération « commerciale ».

Afin d'éviter une telle situation, il est proposé au Comité syndical que le SDE03 n'intervienne, dans le cadre des travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public, uniquement pour le compte d'une collectivité ayant transféré la compétence Eclairage public

Après délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents,

Décide que le SDE03 pourra intervenir, pour des travaux d'investissement, uniquement pour le compte d'une collectivité ayant transféré la compétence Eclairage public.

Fait et délibéré à Yzeure, le 08 avril 2022,
Le Président du SDE03,

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE L'ALLIER SDE 03

Yves SIMON